

Critères d'évaluation Concours RRISQ (2018-2019)

Les critères ci-dessous s'appliquent aux concours suivants :

- Projets étudiants

Évaluation:

Tous les projets pilotes doivent avoir comme objectif de soumettre une demande de projet de fonctionnement dans les 2 années suivant le début de la subvention. **Le projet pilote doit servir de "levier" pour faire une demande de subvention.** Le projet pilote n'a pas besoin d'être terminé et publié pour soumettre une demande de subvention.

Il ne doit pas s'agir pas d'un projet de mobilisation des connaissances, ce dernier type de projet doit être soumis dans le concours "Mobilisation des connaissances" du RRISQ.

***Seules les informations données dans le formulaire seront considérées. Tout autre document non demandé sera retiré de la demande.**

Chaque projet est évalué selon 5 critères :

Chacun des critères suivants sera évalué entre 1 et 4 selon les scores suivants:

1- Faible, 2- À retravailler, 3- Bon, 4- Excellent

- 1) **Pertinence du projet pour la pratique, la gestion ou la formation infirmière** sur lequel porte le projet (instrument, revue systématique ou autre) par rapport aux objectifs du regroupement stratégique auquel le projet s'adresse.
- 2) **Clarté de la problématique et des objectifs**
- 3) **Rigueur de la méthodologie** (doit avoir obtenu un score de 3 (bon) ou 4 (excellent) pour être finançable pour assurer la rigueur scientifique). Le projet doit inclure une collecte de données (dans les écrits, dans une banque de données existante).
- 4) **Réalisme du projet et de l'échéancier de réalisation** en lien avec le budget proposé. Si le montant demandé est complémentaire à un autre projet demandé, vous devez démontrer que les montants ne sont pas alloués aux mêmes dépenses. La majorité des activités de l'échéancier sont prévues prévues dans l'année suivant la date du concours.

5) **Résultats escomptés et retombées en termes de projet futur et de dissémination (plan détaillé pour la soumission à un concours externe, publication, présentation, etc.)**

Les demandes obtenant un score total inférieur à 70% (14/20) et celles dont le score sur la rigueur de la méthodologie est moins de 3 ne sont pas éligibles pour être financées.

Informations supplémentaires qui seront considérées par le comité d'évaluation pour établir les priorités de financement

Niveaux de développement de connaissances pour l'intervention

Rang 1

- Développement d'une nouvelle intervention, d'un mode de pratique, de formation ou de gestion.
 - Implantation et évaluation de l'intervention.
 - L'intervention ou le mode de pratique est introduit par le devis de recherche.
 - Il peut s'agir d'un seul groupe ou d'une comparaison de groupes.
 - L'évaluation principale est faite sur la faisabilité et l'acceptabilité du devis et de l'intervention ou du processus d'implantation en vue de soumettre une demande de financement de type fonctionnement dans les 2 ans suivant le début du financement.
- Revue systématique (reproductible), revue de la portée (reproductible, méta-analyse Cochrane (ou l'équivalent)). (N'inclut pas une revue non systématique non reproductible).

Rang 2a

- Adaptation et évaluation d'une intervention, de modes existants de pratiques, de formation ou de gestion.
 - L'intervention ou le mode de pratique est introduit par le devis de recherche.
 - Il peut s'agir d'un seul groupe ou d'une comparaison de groupes.
 - L'évaluation principale est faite sur la faisabilité et l'acceptabilité du devis et de l'intervention ou du processus d'implantation en vue de soumettre une demande de financement de type fonctionnement dans les 2 ans suivant le début du financement.

Rang 2b

- Évaluation seulement d'une intervention, de modes existants de pratiques, de formation ou de gestion.
 - L'intervention ou le mode de pratique n'est pas introduit par le devis de recherche.
 - Il peut s'agir d'un seul groupe ou d'une comparaison de groupes.

(ex.: évaluation d'un curriculum en place, d'un programme de mentorat ou de formation continue en place; évaluation d'un programme de qualité ou sécurité de soins, d'un programme de soins de fin de vie en place, d'un programme de prévention des chutes en place, évaluation d'une pratique de gestion en vue de piloter le mode d'évaluation pour soumission d'un projet à plus grande échelle à un organisme externe etc.), .

Rang 2c

- Développement d'un instrument et validation auprès d'une clientèle visée (patients, infirmières, administrateurs) ou auprès de juges experts (ex Delphi) qui ne seront pas la clientèle ciblée par l'instrument de mesure. Le budget pour ce type de projet devrait être réduit en fonction de la collecte de données

Rang 3

- Description de la perception d'intervenants (infirmières, étudiantes, cliniciens, gestionnaires de l'intervention ou de l'effet que l'intervention pourrait avoir sur la clientèle visée sans que la clientèle visée ne soit sollicitée (ex. : perception des infirmières de l'utilité perçue d'une intervention réalisée auprès de patients), ou description de la perception de clientèles cibles (patients, famille, etc.)

Rang 4

- Étude descriptive (ex. : étude de besoins).
- Étude descriptive d'un concept (ex. : anxiété, attachement ou douleur).
- Étude corrélacionnelle pour identifier les facteurs où on devra intervenir dans le futur.
- Étude pilote de mobilisation de connaissance ex études de barrières et facilitateurs **anticipés** à l'implantation ou la pérennisation d'une intervention reconnue ou d'une pratique reconnue sans l'implantation et l'évaluation de l'intervention en vue de soumettre un projet ultérieur de mobilisation de connaissance